



SECOND
ORIGINAL

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
ET LE SEIZE MAI

A LA REQUETE DU :

Monsieur Daniel CHOUCHEN, né le 30 mars 1953 à GUELMA (ALGERIE), de nationalité française, commerçant, demeurant au PERREUX-SUR-MARNE (94170) 17, avenue Gabriel Péri

Elisant domicile au Cabinet de **Maître Patrick VARINOT**, Avocat au Barreau du VAL-DE-MARNE, demeurant 166 bis, Grande Rue Charles De Gaulle (94130) NOGENT-SUR-MARNE, Téléphone : 01 48 71 03 78, Vestiaire PC 072.

Agissant en vertu d'un arrêt contradictoire rendu en dernier ressort par la Cour d'appel de PARIS, Pôle 3 – chambre 1, en date du 20 mars 2019.

Je, Maître Mohand AMROUCHE, Huissier de Justice associé,
Au sein de l'Office d'Huissier de Justice dont est titulaire la Société Civile Professionnelle Daniel PLACE & Mohand AMROUCHE, Huissiers de Justice associés, à la résidence de NOGENT-SUR-MARNE, 6 bis, **soussigné**

Me suis rendu ce jour, **jeudi 16 mai 2019** à NOGENT-SUR-MARNE (94130) 8 bis, rue Jacques Kablé



Où étant à 19h30, j'ai procédé aux constatations qui suivent :

Après avoir frappé à la porte à plusieurs reprises, je constate que personne ne répond à mes multiples appels.

En conséquence, muni des clés qui m'ont préalablement été confiées par le requérant, j'ai pénétré dans les lieux.

J'ai constaté que ceux-ci étaient vides de tout meuble meublant et manifestement inoccupés.

La propriété consiste en un pavillon de type R+1 avec jardin et dépendance.

Le bien est situé à moins de 5 minutes à pied du centre-ville de NOGENT SUR MARNE et à 10 minutes à pied de la Gare de NOGENT-LE PERREUX.

L'accès à la propriété s'effectue au moyen d'un portail métallique à double battant donnant accès à une allée à l'extrémité de laquelle se trouve la propriété objet du présent procès-verbal.

Le bien consiste en un pavillon de type R+1 entouré d'une cour revêtue de pierre de Bavière. A l'arrière de ces constructions, il existe un jardin au fond duquel se trouve une dépendance.

(Photographies n° 1 à 4)

REZ-DE-CHAUSSEE

Séjour/cuisine

Après avoir franchi la porte d'entrée du pavillon, j'accède au séjour sur lequel s'ouvre une cuisine.

Le sol de ce séjour est revêtu d'un dallage en bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Cette pièce est équipée d'une cheminée située sur la partie gauche du séjour, à proximité de l'escalier desservant l'étage.

La cuisine est articulée autour d'un comptoir-bar.

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur claire en bon état.

Une porte-fenêtre vitrée permet l'accès au séjour depuis le jardin ;

Une autre porte vitrée simple battant permet l'accès au jardin depuis la cuisine.

(Photographies n° 5 à 8)

Première chambre

L'accès à la chambre s'effectue depuis le couloir situé à gauche du séjour.

Le sol est revêtu d'une moquette de couleur bordeaux en état d'usage.

L'éclairage naturel de cette pièce est assuré par une porte fenêtre en bois, à double battant, donnant accès au jardin.

La salle d'eau située en face de la chambre est équipée d'une cabine de douche et d'un lavabo.

Des placards sont installés au pied de l'escalier desservant l'étage.

(Photographie n° 9)

Escalier

L'escalier est revêtu d'un dallage en bon état.

Les murs de cette volée d'escaliers sont revêtus d'un lambris en bon état.

La volée d'escalier est abritée par un puits de lumière.

Il existe un dégagement à l'extrémité de l'escalier qui dessert à gauche une buanderie.

(Photographies n° 10 à 13)

ETAGE

Buanderie

Le sol est revêtu d'un carrelage en bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Une fenêtre à double battant en bois assure l'éclairage naturel de cet espace.

Il existe une chaudière de marque « FRISQUET » et un lavabo simple bac en bon état.

(Photographies n° 14 à 16)

Deuxième chambre

Le sol est revêtu d'une moquette en état d'usage.

Les murs, toutes faces confondues et le plafond sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Une fenêtre à double battant en bois assure l'éclairage naturel de cette pièce.

Cette chambre est équipée d'un placard.

(Photographies n° 17 à 19)

Salle d'eau

Il existe une cuvette de WC « à l'anglaise », un lavabo et sur la gauche, une douche.

Une fenêtre à simple battant en bois assure l'éclairage naturel de cette pièce.

Le sol et les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'un carrelage en bon état.

L'ensemble est en bon état de propreté.

(Photographies n° 20 et 21)

Dressing

En face de la sortie d'escalier, il existe un dressing accessible au moyen d'une porte en bois.

Le sol est revêtu de moquette.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une tapisserie en bon état.

Un bloc interphone est installé à gauche de la porte d'accès au dressing.

Troisième chambre

Le sol est revêtu d'une moquette d'aspect défraîchi.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Deux fenêtres à double battant en bois assurent l'éclairage naturel de cette chambre, laquelle est en outre équipée d'un placard.

(Photographies n° 22 à 25)

Salle de bain

L'accès à la salle de bain s'effectue depuis la droite de cette dernière chambre au moyen d'une porte en bois à double battant.

Ce espace est équipé d'une baignoire, un lavabo et une cuvette de WC « à l'anglaise » avec chasse d'eau dorsale.

Une ouverture de toit assure l'éclairage naturel de cet espace.

Le sol et les murs, toutes faces confondues, sont revêtus sur toute leur hauteur d'un carrelage en bon état.

(Photographies n° 26 à 30)

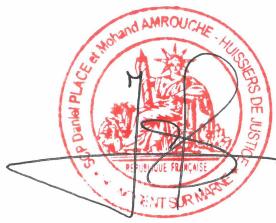
Mes constatations se trouvant terminées, je me suis retiré.

Au cours de mes opérations, j'ai procédé à **trente** photographies, lesquelles sont annexées au présent procès-verbal de constat.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SIX PAGES, POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

**Maître Mohand AMROUCHE
Huissier de Justice**



**SCP Daniel PLACE
& Mohand AMROUCHE**
Huissiers de Justice associés
6 bis, rue Pasteur
94732 NOGENT-SUR-MARNE
Ligne constats : 06.84.97.79.69
Tél : 01.43.24.77.05
Mail : etude@huissiernoqent.fr